



ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION REGIONALE
DES ORGANISMES HLM DES REGIONS
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

VENDREDI 27 JUIN 2014

DOSSIER FINANCIER

DOMAINE LA COQUILLADE
GARGAS (84)



ASSOCIATION RÉGIONALE DES ORGANISMES HLM DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE

Le Saint-Georges • 97 avenue de la Corse • 13007 MARSEILLE

Tél. +33 (0)4 91 13 73 26 • Fax. +33 (0)4 91 52 12 01 • www.arhlmpacacorse.com • bienvenue@arhlmpacacorse.com

Association Loi 1901 • Siret 326 843 018 00028 • APE 9499Z • Membre de la FNAR

DOSSIER FINANCIER

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
• Rapport du Trésorier	4
• Compte de résultat au 31/12/2013	8
• Bilan au 31/12/2013	11
• Actions régionales 2013	12
• Annexe aux comptes 2013	14
• Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	21
• Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	25

DOSSIER FINANCIER

Rapport de M. Stéphane BONNOIS, Trésorier, sur les comptes de l'exercice 2013

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes de notre Association régionale pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

Nous examinerons successivement le compte de résultat, puis le bilan.

I - COMPTE DE RESULTAT

Celui-ci fait apparaître un résultat de 3 215,63 €, qui peut s'analyser de la façon suivante :

LES PRODUITS

Les produits d'un montant total de 1 213 454,23 € sont supérieurs aux produits budgétés à hauteur de 1 177 900 € ; l'écart d'environ 35 500 € provient principalement :

- du poste « report des ressources des exercices antérieurs » engagé en 2013 pour 74 309 € (Convention FREE ADEME – Région 2010, Jardins familiaux 2011, Réseau Régional des Acteurs de l'Habitat 2010)
- des subventions « actions régionales », budgétées pour 166 000 €, obtenues pour 109 378 € seulement,
- des produits exceptionnels, pour 13 183 €, concernant principalement Médias du Sud et relatif à la régularisation des Etats Généraux du Logement de MPM 2012

LES CHARGES

Les charges, d'un montant total de 1 210 238,60 €, sont légèrement supérieures aux charges budgétées à hauteur de 1 177 900 € ; cet écart d'environ 32 400 € est en fait le solde entre :

- des actions régionales non réalisées par rapport au budget – 49 k€
- des économies budgétaires réalisées notamment sur les achats et services extérieurs, les congés payés et les dotations aux amortissements,
- une dotation supplémentaire concernant la provision retraite pour 34K€ qui a fait l'objet d'un ajustement pour intégrer l'ensemble des salariés,
- des dépenses restant à engager au titre des actions régionales financées en 2013 pour 54K€.

LA CONTRIBUTION AUX ACTIONS REGIONALES

La contribution nette de l'exercice aux actions régionales sur les fonds propres, prévue initialement à hauteur de 42 900 €, s'établit en définitive à 65 863 €, elle s'analyse comme suit :

- des produits afférents aux actions régionales pour 245 116 € dont 74 309 € de reports de ressources des exercices antérieurs,
- des charges relatives aux actions régionales pour un montant total de 305 667 € dont 53 815 € de dépenses restant à réaliser au 31/12 /2013,

Le solde des subventions à recevoir représente 79 200 € à la clôture.

LE RESULTAT

Le résultat définitif s'établit donc dans ces conditions à 3 215,63 €.

II - BILAN

ACTIF

- La valeur brute de l'actif immobilisé diminue légèrement passant à 157 332,40 € au 31/12/2013 contre 164 297,10 € pour l'exercice précédent. La variation provient d'une part des investissements réalisés en 2013 concernant le renouvellement du parc informatique, l'achat de logiciels, la réfection de la peinture des bureaux et l'acquisition de parts BFCC, pour un total de, 10 560,25 €, et d'autre part de la mise au rebut de matériel informatique, et de frais d'installation générale pour un montant de 17 534,95 €.
- Les créances à la clôture de l'exercice, représentent un total net de 237 340,56 € contre 211 954,98 € pour l'exercice précédent, et se répartissent de la façon suivante :
 - créances adhérents pour 40 853,84 € (provisionnées à hauteur de 11 200 €), contre 35 337,60 € l'exercice précédent,
 - créances fédérations et partenaires pour 58 286,82 € contre 77 493, 46 €,
 - subventions à recevoir pour un montant total de 138 k€ contre 99 k€ en 2012.
- La trésorerie s'élève à la clôture de l'exercice à 756 681,12 € contre 744 157,02 € l'exercice précédent.
 - valeurs mobilières de placement et Livrets : 648 130,82 €.
 - comptes courants 108 550,30 €
- Les charges constatées d'avance pour 4 323,50 € représentent des dépenses engagées au titre de 2014 (assurance, documentation, tickets restaurant)

PASSIF

- Les fonds associatifs s'élèvent à la clôture de l'exercice à 641 055,05 € contre 637 839,42 € en 2012, légèrement supérieurs aux charges de personnel de l'exercice 2012,
- Les provisions pour risques et charges d'un montant de 105 895,00 € représentent les engagements d'indemnités de fin de carrière pour l'ensemble des salariés,
- Les fonds dédiés pour un montant total de 71 828,99 € contre 92 323,12 € l'exercice précédent représentent les financements affectés à des actions régionales pour lesquels des dépenses restent à réaliser à la clôture de l'exercice,
- Les dettes de l'association s'élèvent à 264 467,36 €, contre 237 609,05 € à la clôture de l'exercice précédent :
 - le solde des fournisseurs passe de 44 925,98 € à 28 666,34 €,
 - les dettes « rémunérations dues et organismes sociaux » représentent 196 679,02 € contre 187 683,07 € en 2012,
 - les produits constatés d'avance au 31/12/2013 représentent 39 122,00 € composés de subventions imputables à 2014 (Région PACA, Adème, GDF, Direccte).

III - CONCLUSION

L'exercice 2013 a permis tout en consolidant les comptes de l'Association régionale de dégager un résultat légèrement excédentaire.

Ce résultat intègre le respect de notre objectif de gestion (soit l'équivalent d'une année de charges de personnel en report à nouveau), tout en ayant permis la réalisation de nos programmes d'actions régionales

Marseille, 13 juin 2014

Le Trésorier



Stéphane BONNOIS

DOSSIER FINANCIER

DOSSIER FINANCIER

Compte de Résultat au 31/12/2013

(validé par le Conseil d'Administration du 16 mai 2014)

	Réal 2013	%	Fonction- nement	Actions régionales			Commentaire
				Total	exercice	exercice ant	
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Prestations de services	11 000,00	100%	11 000,00	0,00	0,00	0,00	
Gestion UNILOG	11 000,00	100%	11 000,00				
Produits des activités annexes	40 545,02	86%	14 116,02	26 429,00	26 429,00	0,00	
Réunions régionales	14 116,02	94%	14 116,02				
Actions Régionales	26 429,00	NS	0,00	26 429,00	26 429,00		
Subventions d'exploitations	495 374,90	91%	350 996,90	144 378,00	141 378,00	3 000,00	
Convention FNAR	186 262,90	102%	186 262,90				
Convention CGLLS	74 734,00	102%	74 734,00				
Région PACA	90 000,00	100%	90 000,00				
Caisse Epargne	35 000,00	100%	0,00	35 000,00	35 000,00		
Actions Régionales	109 378,00	NS	0,00	109 378,00	106 378,00	3 000,00	
Cotisations	556 073,00	100%	556 073,00	0,00	0,00	0,00	
Cotisations fixes	539 146,00	100%	539 146,00				
Contribution Sem conventionnées	8 406,00	88%	8 406,00				
Sur Cotisation FNAR	8 521,00	100%	8 521,00				
Autres produits de gestion courante	9 800,00		9 800,00				
Reprise de Provisions							
Report de ressources non utilisées	74 309,51	NS	0,00	74 309,51		74 309,51	AR exercices antérieurs
Transferts de charges	5 801,40	83%	5 801,40				
TOTAL (I)	1 192 903,83	102%	947 787,32	245 116,51	167 807,00	77 309,51	
CHARGES D'EXPLOITATION (II)							
Achats	7 535,95	75%	7 535,95	0,00			
EDF	3 387,41	85%	3 387,41				
Fournitures entretien et petit équipement	918,28	61%	918,28				
Fournitures administratives	3 230,26	72%	3 230,26				
Services extérieurs	245 624,67	82%	74 601,68	171 022,99	99 706,15	71 316,84	
Sous traitance Actions Régionales	170 742,99	NS	0,00	170 742,99	99 426,15	71 316,84	
Sous traitance	0,00	0%	0,00				
Location et charges immobilières	38 626,47	100%	38 626,47				
Location photocopieur	4 380,68	107%	4 380,68				
Location autocom	2 057,40	103%	2 057,40				
Nettoyage bureau	6 053,04	101%	6 053,04				
Entretien et réparation	4 541,89	101%	4 541,89				
"Maintenance" photocopieur	6 636,35	111%	6 636,35				
Maintenance diverse	2 805,98	94%	2 805,98				
Primes assurances	4 476,44	99%	4 476,44				
Documentation générale	5 303,43	110%	5 023,43	280,00	280,00		
Autres services extérieurs	193 602,69	111%	117 079,04	76 523,65	73 530,98	2 992,67	
Honoraires (commissaire aux comptes)	4 989,71	100%	4 989,71				
Congrès, Manifestation	0,00	0%	0,00				
Publications, plaquettes, imprimés	2 448,21	31%	2 448,21				
Publicités, publications, relations publiques	2 738,80	183%	738,80	2 000,00	2 000,00		
Déplacements, missions, réceptions	52 233,75	104%	52 233,75				
Déplacements, missions, réceptions : Actions Régionales	74 523,65	NS	0,00	74 523,65	71 530,98	2 992,67	
Déplacements, missions, réceptions : Réunions Régionales	23 281,39	129%	23 281,39				
Courses	299,00	100%	299,00				
Téléphone, affranchissements, internet	9 479,20	105%	9 479,20				
Services bancaires	461,26	92%	461,26				
Cotisation FNAR	8 521,00	100%	8 521,00				
Autres cotisations	13 924,00	107%	13 924,00				
Frais divers	702,72	35%	702,72				
Impôts et Taxes	46 874,15	100%	46 874,15	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les salaires	40 523,15	101%	40 523,15				
Formation continue	5 830,00	97%	5 830,00				
Charges fiscales sur congés payés	521,00	65%	521,00				
Frais de personnel	623 396,55	100%	619 090,95	4 305,60	4 305,60	0,00	
Rémunérations du personnel	396 106,28	100%	396 106,28				
Provision congés payés	5 210,00	80%	5 210,00				
Charges sociales	212 858,18	101%	212 858,18				
Formation du personnel	6 670,09	95%	2 364,49	4 305,60	4 305,60		
Charges sociales sur congés payés	2 552,00	71%	2 552,00				
Autres charges de gestion courante	0,00	NS	0,00				
Dotations aux amortissements	5 389,13	47%	5 389,13				
Dotations aux provisions (retraite)	33 548,00	335%	33 548,00				
Engagements à réaliser	53 815,38	NS		53 815,38	50 815,38	3 000,00	Mise en conformité provision solde AR engagées à solder
TOTAL (II)	1 209 786,52	103%	904 118,90	305 667,62	228 358,11	77 309,51	
A- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-16 882,69		43 668,42	-60 551,11	-60 551,11	0,00	

DOSSIER FINANCIER

	Réal 2013	%	Fonction- nement	Actions régionales			Commentaire
				Total	exercice	exercice ant	
PRODUITS FINANCIERS (III)							
Produits des participations	1 077,03		1 077,03				
Produits des autres immobilisations financières	6 290,44	74%	6 290,44				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00						
Autres produits financiers							
TOTAL (III)	7 367,47	87%	7 367,47	0,00	0,00	0,00	
CHARGES FINANCIERES (IV)							
Charges d'intérêts	0,00						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00						
Autres charges financières	0,00						
TOTAL (IV)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	7 367,47	87%	7 367,47	0,00	0,00	0,00	
C - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-9 515,22		51 035,89	-60 551,11	-60 551,11	0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)							
Autres produits exceptionnels	13 182,93		266,13	12 916,80		12 916,80	
Reprises sur provisions	0,00						
Autres produits exceptionnels	0,00						
TOTAL (V)	13 182,93		266,13	12 916,80	0,00	12 916,80	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)							
Autres charges exceptionnelles	452,08		452,08				
Provisions sur créances douteuses	0,00						
TOTAL (VI)	452,08		452,08	0,00	0,00	0,00	
D - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	12 730,85		-185,95	12 916,80	0,00	12 916,80	
TOTAL DES PRODUITS	1 213 454,23	103%	955 420,92	258 033,31	167 807,00	90 226,31	
TOTAL DES CHARGES	1 210 238,60	103%	904 570,98	305 667,62	228 358,11	77 309,51	
E - EXCEDENTS OU BENEFICES	3 215,63		50 849,94	-47 634,31	-60 551,11	12 916,80	

DOSSIER FINANCIER

DOSSIER FINANCIER

BILAN AU 31/12/2013

(validé par le Conseil d'Administration du 16 mai 2014)

ACTIF					PASSIF		
LIBELLES	EXERCICE 2013			2012	LIBELLES	2013	2012
	VAL BRUTES	AMORT/PROV	VAL NETTES	VAL NETTES		VAL NETTES	VAL NETTES
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles					Report à nouveau	637 839,42	630 589,07
Logiciels	3 021,75	2 193,35	828,40	1 253,67	Résultat de l'exercice	3 215,63	7 250,35
	3 021,75	2 193,35	828,40	1 253,67		641 055,05	637 839,42
Immobilisations corporelles					PROVISIONS		
Matériel de bureau & informatique	25 590,44	16 813,73	8 776,71	1 169,52	Provisions pour risques et charges	105 895,00	72 347,00
Mobilier	27 076,50	26 063,76	1 012,74	1 458,01		105 895,00	72 347,00
Matériel de transport	24 497,42	24 497,42	0,00	493,33	FONDS DEDIES		
Installation générale	10 698,42	2 852,92	7 845,50	9 985,19	Actions Régionales 2009		
	87 862,78	70 227,83	17 634,95	13 106,05	Communication AR Hlm	2 031,00	2 031,00
Immobilisations financières					Actions Régionales 2010		
Participation UNILOG	22 118,88		22 118,88	22 118,88	Réseaux acteurs locaux	6 927,23	6 919,90
Participation BFCC	44 318,99		44 318,99	43 251,49	Communication AR Hlm	1 735,88	1 735,88
Prêts au personnel					Actions Régionales 2011		
	66 437,87		66 437,87	65 370,37	Jardins familiaux	10 319,50	27 887,50
					Actions Régionales 2012		
					Sécurité, Prévention, Tranquillité		53 748,84
					Actions Régionales 2013		
					FREE	17 346,54	
					EGL	9 720,00	
					Sécurité, Prévention, Tranquillité	23 748,84	
						71 828,99	92 323,12
TOTAL	157 322,40	72 421,18	84 901,22	79 730,09	TOTAL	818 779,04	802 509,54
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Créances					Fournisseurs		
Adhérents	52 053,84	11 200,00	40 853,84	35 337,60	Fournisseurs	19 045,35	15 793,49
Fédérations et partenaires	58 286,72		58 286,72	77 493,46	Partenaires	9 620,99	850,26
Subventions à recevoir					Actions Régionales exercice		27 586,73
Actions Régionales exercice	79 200,00		79 200,00	44 800,00	Actions Régionales exercice ant		695,50
Actions Régionales exercice ant	18 236,16	4 236,16	14 000,00	20 228,96		28 666,34	44 925,98
Autres	45 000,00		45 000,00	34 000,00	Dettes fiscales et sociales		
Diverses : avances au personnel			0,00	94,96	Rémunérations dues		
	252 776,72	15 436,16	237 340,56	211 954,98	Organismes sociaux	196 546,15	187 443,07
Disponibilités					Divers	132,87	240,00
Valeurs Mobilières						196 679,02	187 683,07
BFCC placements	54 490,48		54 490,48	134 792,24	Dettes diverses		
CAISSE EPARGNE Livret A	88 735,22		88 735,22	87 352,14	Produits constatés d'avance	39 122,00	5 000,00
CAISSE EPARGNE Livret B	504 905,12		504 905,12	379 672,68		39 122,00	5 000,00
Comptes courants							
BFCC	42 094,08		42 094,08	36 563,00			
BMM	10,32		10,32	10,32			
CE	66 445,90		66 445,90	105 766,64			
	756 681,12	0,00	756 681,12	744 157,02			
Comptes de régularisation							
Charges constatées d'avance	4 323,50		4 323,50	4 276,50			
	4 323,50	0,00	4 323,50	4 276,50			
TOTAL	1 013 781,34	15 436,16	998 345,18	960 388,50	TOTAL	264 467,36	237 609,05
TOTAL GENERAL	1 171 103,74	87 857,34	1 083 246,40	1 040 118,59	TOTAL GENERAL	1 083 246,40	1 040 118,59

ACTIONS REGIONALES 2013

1 - Animations régionales (Ateliers des Métiers HLM, réunions régionales d'information et d'échanges, réunions départementales, ...)

Budget : 14 373 € - sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

2 - Communication AR Hlm : Lettre @

Budget : 17 976 € - Caisse d'Epargne 13 000 €, 4 976 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

3 - Séjour professionnel

Budget : 35 644 € - Caisse d'Epargne 5 000 €, GDF 5 000 €, ERDF 5 000 €, Organismes Hlm 18 000 €, 2 644 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

4 - Convention cadre Région PACA / ADEME / AR Hlm PACA & Corse (pour mémoire)

Budget : 42 295 € - Région Paca 18 375 €, Ademe 11 230 €, 12 690 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

5 - GIP GPV

Budget : 10 000 € - Organismes Hlm 8 429 €, 1 571 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

6 - CRPV PACA

Contribution sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse 2 500 €.

7 - Rencontre annuelle CDC

Budget : 4 690 € - CDC

8 - Cahiers du Saint-Georges

Budget : 8 334 € - Caisse d'Epargne 7 000 €, 1 334 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

9 - Semaine Hlm

Budget : 22 287 € - Caisse d'Epargne 10 000 €, 12 287 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

10 - Site internet @

Contribution sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse 4 306 €.

11 - Livret GUSP (pour mémoire)

12 - Sécurité, Prévention, Tranquillité

Budget : 30 000 € - Conseil Général 10 000 €, MPM 10 000 €, USH 10 000 €.

13 - EGL

Budget : 28 095 € - MPM 26 000 €, 2 095 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

14 - Sponsoring Envirobot

Contribution sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse 2 000 €.

15 - Emplois d'avenir

Budget : 5 860 € - Dirrecte 773 €, 5 087 € sur fonds propres AR Hlm PACA & Corse.

DOSSIER FINANCIER

Actions Régionales 2013

INTITULE	BUDGET INITIAL PREVISIONNEL			REEL 2013			COMMENTAIRES
	COUT TRANSITANT PAR L'AR	FONDS PROPRES AR Hlm	AUTRES	COUT TRANSITANT PAR L'AR	FONDS PROPRES AR Hlm	AUTRES	
Animations régionales	15 000	15 000	-	14 373	14 373	0	
Communication AR Hlm : Lettre @	20 000	10 000	-	17 976	4 976	0	
<i>Contribution Caisse d'Epargne</i>			10 000			13 000	
Séjour professionnel	46 000	2 000	34 000	35 644	2 644	28 000	Organismes Hlm, EDF, GDF,
<i>Contribution Caisse d'Epargne</i>			10 000			5 000	
FREE 2013	108 000		108 000	42 295	12 690	29 605	Ademe, Région
GIP GPV / MRU	10 000	1 600	8 400	10 000	1 571	8 429	Organismes Hlm
CRPV PACA	2 500	2 500	-	2 500	2 500	0	
Rencontre annuelle CDC	10 000		10 000	4 690		10 000	CDC
Cahiers du Saint-Georges	6 000	1 000	-	8 334	1 334	0	
<i>Contribution Caisse d'Epargne</i>			5 000			7 000	
Semaine Hlm	15 000	5 000	-	22 287	12 287	0	
<i>Contribution Caisse d'Epargne</i>			10 000			10 000	
Site internet @ (suite)	3 800	3 800	-	4 306	4 306	0	
Livret GUSP	10 000	2 000	8 000				
Sécurité (solde mission FFSU)	30 000		30 000	30 000		30 000	CG, MPM, USH
EGL 2013				28 095	2 095	26 000	MPM
Partenariat Envirobat / DREAL PACA				2 000	2 000	0	
Emplois d'avenir - mission AMO				5 860	5 087	773	
Montant total	276 300	42 900	233 400	228 360	65 863	167 807	
		<i>dont Caisse d'Epargne</i>	35 000			35 000	

Actions exercices antérieurs

RRAH 2010				5 993		5 993	
Jardins familiaux 2010				17 568		17 568	
Sécurité (solde mission FFSU) 2012				53 749		53 749	
EGL 2012				0		12 917	
Montant total				77 310	0	90 227	
Montant total général				305 670	65 863	258 034	

ANNEXE

Annexe des comptes annuels

Exercice 01/01/2013 au 31/12/2013

- 1- REGLES ET METHODES COMPTABLES**
- 2- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**
- 3- NOTES SUR LE BILAN ACTIF**
- 4- NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

Préambule

Le total du bilan s'élève à : 1 083 246,40 €

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de : 3 215,63 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985 relatif au plan comptable des associations,
- du règlement du Comité de Réglementation Comptable n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Evaluation des éléments d'actifs

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Installations générales sur 5 ans : soit au taux de 20 %
- Matériels de transport sur 4 ans : soit au taux de 25 %
- Matériel de bureau & informatique sur 3 ans : soit aux taux de 33 %
✓ (les photocopieurs sur 5 ans : soit au taux de 20 %)
- Mobilier sur 10 ans : soit au taux de 10 %
- Logiciels sur 1 an : soit au taux de 100 %

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est constatée à la clôture de l'exercice en « engagements à réaliser sur ressources affectées » dans le compte de résultat ainsi qu'au passif du bilan en « fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris de poursuivre la réalisation des dits projets.

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière que l'Association régionale devra verser au départ à la retraite de l'ensemble de ses salariés a fait l'objet d'une évaluation selon les dispositions des Conventions Collectives applicables, d'un taux de présence moyen ainsi que d'une probabilité de survie estimée selon des tables de mortalités ainsi que d'un taux d'actualisation.

L'information est mentionnée dans l'annexe au titre de l'engagement total vis-à-vis des salariés présents à la clôture.

Une provision est constituée pour l'ensemble des salariés.

2. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Néant

Engagements retraite

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière que l'association devra verser au départ à la retraite de l'ensemble de ses salariés représente un montant de 105 895 € déterminé selon les hypothèses ci après :

Age de départ volontaire à la retraite	65 ans-67ans
Taux de croissance des salaires	1 %
Taux d'actualisation	2,41 %
Taux de charges sociales	50 %
Taux de turnover faible	

Une provision figure au passif du bilan pour l'ensemble des salariés.

DOSSIER FINANCIER

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Néant

Engagements reçus

Néant

Evènement postérieur à la clôture

Néant

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Analyse de la variation par poste des mouvements concernant les immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	7 264,35 €	1 028,36 €	5 270,96 €	3 021,75 €
Immo. Corporelles	91 662,38 €	8 464,39 €	12 263,99 €	87 862,78 €
Immo. Financières	65 370,37 €	1 067,50 €		66 437,87 €
TOTAL	164 297,10 €	10 560,25 €	17 534,95 €	157 322,40 €

Analyse de la variation par poste des mouvements concernant les amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	6 010,68 €	1 453,63 €	5 270,96 €	2 193,35 €
Immo. Corporelles	78 556,33 €	3 935,50 €	12 264,00 €	70 227,83 €
TOTAL	84 567,01 €	5 389,13 €	17 534,96 €	72 421,18 €

DOSSIER FINANCIER

Actif circulant**Etat des créances**

Nature	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Créances usagers	110 340,56 €	110 340,56 €	- €
<i>Adhérents</i>	52 053,84 €	52 053,84 €	
<i>Fédérations & partenaires</i>	58 286,72 €	58 286,72 €	
Autres créances	142 436,16 €	142 436,16 €	- €
<i>Actions régionales N</i>	79 200,00 €	79 200,00 €	
<i>Actions régionales N-</i>	18 236,16 €	18 236,16 €	
<i>Autres subventions</i>	45 000,00 €	45 000,00 €	
<i>avances au personnel</i>	- €	- €	
TOTAL	252 776,72 €	252 776,72 €	- €

Valeurs mobilières

Au 31/12/2013, la valeur boursière du portefeuille s'élève à 648 157,34 €, faisant ressortir une plus-value latente de 26,52 €.

Nature	Montant brut
403 Crédit Coopératif Monnaie Associations	54 490,48 €
Caisse d'Epargne Livret A	88 735,22 €
Caisse d'Epargne Livret B	504 905,12 €
TOTAL	648 130,82 €

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Les provisions**

	Au 01/01/13	Dotations	Reprises	Au 31/12/13
Provisions pour risques et charges *	72 347,00 €	33 548,00 €		105 895,00 €
Provisions créances douteuses	11 200,00 €			11 200,00 €

DOSSIER FINANCIER

Les Fonds dédiés

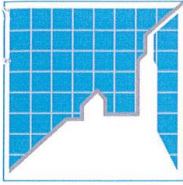
	Au 01/01/13	Dotations	Reprises	Transfert	Au 31/12/13
Actions 2009 : Communiation AR Hlm	2 031,00 €				2 031,00 €
Actions 2010 : Réseaux acteurs locaux	6 919,90 €	3 000,00 €	2 992,67 €		6 927,23 €
Actions 2010 : Communication AR Hlm	1 735,88 €				1 735,88 €
Actions 2011 : Jardins familiaux	27 887,50 €		17 568,00 €		10 319,50 €
Actions 2012 : Sécurité, Prévention	53 748,84 €		53 748,84 €		- €
Actions 2013 : FREE Région / Ademe		17 346,54 €			17 346,54 €
Actions 2013 : EGL		9 720,00 €			9 720,00 €
Actions 2012 : Sécurité, Prévention		23 748,84 €			23 748,84 €
TOTAL	92 323,12 €	53 815,38 €	74 309,51 €	- €	71 828,99 €

Etat des dettes

	Montant brut	- 1 an	+ 1 an -5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit				
Clients acomptes reçus				
Fournisseurs	19 045,35 €	19 045,35 €		
Partenaires	9 620,99 €	9 620,99 €		
Dettes fiscales et sociales	196 546,15 €	196 546,15 €		
Autres dettes actions régionales	- €	- €		
TOTAL	225 212,49 €	225 212,49 €	- €	- €

DOSSIER FINANCIER

DOSSIER FINANCIER



CPECF - AUDIT

S.A.S. au capital de 50 000 € - 384 073 342 RCS Marseille - Code APE 6920 Z
N° Identification intracommunautaire : FR 09384073342
Société de Commissaires aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

**Association Régionale des Organismes Hlm de
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
"AR Hlm PACA & CORSE"**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Immeuble "Le Saint Georges"
97 avenue de la Corse
13007 MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SIEGE SOCIAL :

42 rue Montgrand - BP 70429 - 13177 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. 04 84 25 28 28 - Fax 04 84 25 28 29

www.cpecf.com

Aix-en-Provence - Carpentras - Fréjus - Gardanne - La Ciotat - Marseille - Menton - Nice - Paris - Plan de Cuques - Saint-Tropez - Sainte-Maxime - Sophia-Antipolis - Toulon

DOSSIER FINANCIER

Association Régionale des Organismes Hlm de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse "AR Hlm PACA & CORSE"

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

"Le Saint Georges" – 97 avenue de la Corse
13007 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Régionale des Organismes d'Hlm de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse "AR Hlm PACA & CORSE" tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne :

✓ **Engagement en matière de retraite ou avantages similaires**

En application de l'article L. 123-13 du Code de Commerce, le montant des engagements de l'entreprise en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres de son personnel est à indiquer dans l'annexe, ou inscrite en provision.

La note 2 "Engagements Financiers" de l'Annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements, d'un montant total de 105.895 €, estimés sur la base d'actuaire externes, font désormais l'objet d'une provision pour l'ensemble du personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 30 mai 2014

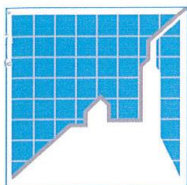
CPECF Audit

Corine MAILLARD
Commissaire aux Comptes



DOSSIER FINANCIER

DOSSIER FINANCIER



CPECF - AUDIT

S.A.S. au capital de 50 000 € - 384 073 342 RCS Marseille - Code APE 6920 Z
N° Identification intracommunautaire : FR 09384073342
Société de Commissaires aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Association Régionale des Organismes Hlm de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse "AR Hlm PACA & CORSE"

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Immeuble "Le Saint Georges"
97 avenue de la Corse
13007 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SIEGE SOCIAL :

42 rue Montgrand - BP 70429 - 13177 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. 04 84 25 28 28 - Fax 04 84 25 28 29

www.cpecf.com

Aix-en-Provence - Carpentras - Fréjus - Gardanne - La Ciotat - Marseille - Menton - Nice - Paris - Plan de Cuques - Saint-Tropez - Sainte-Maxime - Sophia-Antipolis - Toulon

DOSSIER FINANCIER

Association Régionale des Organismes Hlm de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse "AR Hlm PACA & CORSE"

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

"Le Saint Georges" – 97 avenue de la Corse
13007 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de gestion administrative avec le GIE UNILOG

- **PERSONNE CONCERNEE**

- Monsieur Bernard OLIVER, Président en exercice de l'AR Hlm PACA & CORSE et du GIE UNILOG

- NATURE ET OJBET

Aux termes d'une convention en date du 27 septembre 2010, l'AR Hlm PACA & CORSE effectue pour le compte d'UNILOG une assistance en matière d'administration générale.

- MODALITES

Le montant des services facturés est déterminé en fonction du temps passé par son personnel.

La facturation est établie en fonction du coût réel complet (salaires, charges sociales et fiscales, et autres frais) calculé annuellement.

Au 31 décembre 2013, votre Association a facturé au GIE UNILOG sa prestation pour un montant de 11.000 €.

2. Convention de location avec le GIE UNILOG

- PERSONNE CONCERNEE

- Monsieur Bernard OLIVER, Président en exercice de l'AR Hlm PACA & CORSE et du GIE UNILOG

- NATURE ET OJBET

Aux termes du bail professionnel en date du 1^{er} décembre 2010, le GIE UNILOG, propriétaire des 19^{ème} et 20^{ème} étages de l'immeuble "Saint Georges", 97 avenue de la Corse à MARSEILLE (13007), donne à bail à l'AR Hlm PACA & CORSE, à titre professionnel, des bureaux situés au 20^{ème} étage pour une surface totale de 213,16 m² répartie entre :

- des espaces privatifs pour	149,85 m ²
- une quote-part d'espaces communs pour	63,31 m ²

- MODALITES

Le bail est consenti pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} décembre 2010 pour se terminer le 30 novembre 2016 moyennant un loyer mensuel de 2.146,56 € (TVA non applicable) révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice trimestriel national du coût de la construction publié par l'INSEE.

Les charges afférentes aux locaux loués, notamment les charges de copropriété ainsi que les taxes foncières, d'ordures ménagères et contribution annuelle sur les revenus locatifs, sont à charge de l'AR Hlm PACA & CORSE.

Les loyers facturés au titre de 2013 s'élèvent à 28.196,22 € soit un total toutes charges locatives comprises de 38.626,47 €.

Fait à Marseille, le 30 mai 2014

CPECF Audit

Corine MAILLARD
Commissaire aux Comptes

